

CDEN du lundi 16 février : déclaration solennelle

Ce CDEN est prévu dans un climat économique et social tendu. Après deux années à la tête du ministère de l'Éducation Nationale et de la recherche, Xavier Darcos a réussi à faire l'unanimité contre ses « réformes » tant au niveau national que départemental.

L'urgence était au changement or c'est la régression qui se fait dans l'urgence. La liste est longue (et non exhaustive) :

Dans le premier degré :

- mise en place de l'Aide Personnalisée sans concertation, ni avec les parents, ni avec les personnels,
- attaques honteuses sur la maternelle, suivies fort heureusement d'excuses,
- mise en place au pas de charge du Service Minimum d'Accueil sans dialogue avec les élus locaux à qui l'on demande de le mettre en place,
- remise en cause des RASED,
- mise à mal des associations complémentaires de l'école et donc de l'Éducation Populaire par la baisse des subventions accordées et la suppression des postes Mis à Disposition,
- remise en cause des droits syndicaux et du paritarisme...

Dans le second degré :

Ce qui est projeté dans le second degré relève de la même logique. Il s'agit **d'une transformation en profondeur du système éducatif, mis sous la contrainte idéologique de la réduction de l'emploi public et de la RGPP**. Au lieu d'investir dans l'éducation, le gouvernement met en place un système éducatif qui sélectionne les élèves susceptibles de réussir dans l'enseignement supérieur et enferme les autres dans un avenir scolaire réduit au minimum.

La généralisation des bacs pros 3 ans risque de rejeter bon nombre de jeunes hors du système scolaire. Que deviendront ceux qui ne pouvaient poursuivre en bac pro après le BEP, sans compter ceux qui décrochaient en cours de préparation au BEP ?

Les orientations prises ne vont pas dans le sens d'une élévation des qualifications dont les élèves auraient besoin et dont l'économie aurait besoin.

Réorganisation des services administratifs :

- de nombreuses suppressions de postes,
- transfert des compétences départementales au niveau académique...

Tout ceci dans un contexte de restrictions budgétaires durables confirmées par le président de la République pour les deux années à venir : un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne sera pas remplacé.

Et la déclinaison départementale de la politique nationale appelle les mêmes constats :

A l'école :

- la mise en place de l'aide personnalisée n'a donné lieu qu'à un simulacre de concertation plongeant les écoles et leurs personnels mais aussi les élus locaux dans des difficultés fortes,
- les attaques sur la maternelle ont été relayées dans notre département sans qu'elles donnent lieu à des excuses de la part de l'Inspecteur d'Académie,
- l'interprétation restrictive des directives ministérielles conduit à la remise en cause des droits syndicaux et du paritarisme...

Dans les collèges et les lycées:

- depuis plusieurs années les dotations horaires sont en constante diminution sans proportion avec la baisse démographique ce qui amène à supprimer des options ou enseignements ou à les assurer dans de mauvaises conditions (regroupement d'élèves), **et** provoque une augmentation du nombre d'élèves par classe tout en multipliant les services sur plusieurs établissements (jusqu'à 4 en Allemand). La transformation des heures postes en heures supplémentaires années n'a fait qu'accentuer ce phénomène induisant, parfois, des effets pervers conduisant à renforcer le poids des matières où les collègues acceptent les HSA au détriment des autres enseignements".
- transformation du lycée professionnel d'Aubusson en simple section d'enseignement rattachée au collège/lycée d'enseignement général

La traduction de cette politique dans les établissements est de trois ordres :

- d'ordre budgétaire avec des suppressions de postes
- d'ordre réglementaire avec un alourdissement de la charge de travail et des glissements de mission comme pour l'orientation de plus en plus reportée sur les enseignants.
- d'ordre pédagogique avec des projets de diminution des horaires de cours et une théorisation de l'accompagnement comme seul moyen de lutte contre la difficulté scolaire.

A ceci s'ajoute un sentiment de mépris partagé par les personnels et leurs représentants, les parents et les élus du département dans la préparation de la carte scolaire.

C'est donc dans ce climat que la carte scolaire creusoise se fait avec des mobilisations encore jamais observées (tant dans le nombre que dans la durée), démontrant s'il en était besoin que la politique menée au niveau national et déclinée avec force au niveau départemental, recueille le plus grand rejet. Ce samedi, 400 manifestants (parents, élus, citoyens.....) se sont rassemblés pour réaffirmer ce refus. Lors du CTPD, ce sont plus de 2 000 signatures qui vous ont été remises dans ce sens. Aujourd'hui, ce sont des dizaines de manifestants qui se sont rassemblés devant la préfecture.

Nous, membres du CDEN, refusons d'entériner la réduction de la présence de l'Etat en matière éducative dans le département et nous vous demandons, Monsieur le Préfet de :

- ne pas rajouter à la crise sociale, économique et financière, celle de l'Education
- suspendre toute décision de suppressions de postes dans l'Éducation Nationale en Creuse et de demander au ministère les postes nécessaires à l'apaisement du climat social creusois.

Nom	Qualité	Signature
DUGENEST Jean Claude	Représentant des Maires	oui
BARDET Didier	Représentant des Maires	oui
DEFROMENT Bernard	Représentant des Maires	
BRIGNOLAS Pierre	Représentant des Maires	
MAVIGNIER André	Représentant le Conseil Général	oui
ROULLAND René	Représentant le Conseil Général	oui
AVIZOU Guy	Représentant le Conseil Général	oui
DAULNY Laurent	Représentant le Conseil Général	
CHAMFREAU Yves	Représentant le Conseil Général	
VAUGELADE Sylvie	Représentant le Conseil Régional	oui
GUETRE Georges	Représentant du personnel	oui
LARIGAUDERIE Michel	Représentant du personnel	oui
FAVIERE Alain	Représentant du personnel	oui
SAGELOLY Gilles	Représentant du personnel	oui
COUEGNAS Fabrice	Représentant du personnel	oui
CASTAN Dominique	Représentant du personnel	oui
LAFAYE Laurent	Représentant du personnel	oui
BIENVENU Martine	Représentant du personnel	oui
BATISSOU Aurélie	Représentant du personnel	oui
MONTEIL Bernard	Représentant du personnel	oui
MAS DE FEIX Martial	Représentant des parents d'élèves	oui
TEITON Laurence	Représentant des parents d'élèves	oui
DURAND Olivier	Représentant des parents d'élèves	oui
PETIT Sandrine	Représentant des parents d'élèves	oui
LALANDE Annie	Représentant des parents d'élèves	oui
LAWNIZACK Marie Hélène	Représentant des parents d'élèves	oui
SAINTRAPT Xavier	Représentant des parents d'élèves	oui
JAVAYON Nadine	Association complémentaire de l'enseignement public	absente
BACH Michel	Personnalité nommée par le Préfet	
MICHON Ginette	Personnalité nommée par le Président du Conseil Général	oui
JEAN Robert	DDEN (à titre consultatif)	S'associe